



AU SERVICE DES ORTHODOXES DE LANGUE FRANÇAISE

# FEUILLET DE ST SYMÉON

N°153 • VINGT-ET-UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE SUPPLÉMENT 2022

Le présent feuillet vient en supplément du N° 44 publié en l'année 2020  
et du N° 100 publié en l'année 2021 pour le 21<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte  
et la Parabole du Semeur

que l'on peut télécharger à l'adresse ci-dessous

- <http://saintsymeon.fr/feuillets2020/feuillet044.pdf>
- et • <http://saintsymeon.fr/feuillets2021/feuillet100.pdf>



**Paul contre la Loi \***

**Vingt-et-unième dimanche après la Pentecôte  
Lecture de l'épître du saint apôtre Paul  
aux Galates, II, 16-20**

*« Frères, sachant que ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi. Mais, tandis que nous cherchons à être justifié par*

*Christ, si nous étions aussi nous-mêmes trouvés pécheurs, Christ serait-il un ministre du péché ? Loin de là ! Car, si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je me constitue moi-même un transgresseur, car c'est par la loi que je suis mort à la loi, afin de vivre pour Dieu. J'ai été crucifié avec Christ ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi. »*

Vous vous souvenez que les Hébreux, à peine libérés, se prennent à regretter leur esclavage et qu'ils murmurent contre Moïse et contre Dieu lui-même, auxquels ils reprochent d'avoir brisé, avec leurs chaînes, l'ersatz de bonheur qu'elles savaient leur procurer. Vous vous souvenez qu'ils récriminent contre la liberté nouvelle, à laquelle ils associent la faim et non l'espérance, le désert et non la Terre promise, la possibilité de la mort et non la chance d'une autre vie. Vous vous souvenez qu'à l'inverse ils idéalisent l'ancienne aliénation dont tous les inconvénients sont refoulés ou sublimés par le souvenir de la satiété.

Écoutons-les, ces Hébreux que la nostalgie d'un pire habituel rend incapables d'aller à la rencontre d'un meilleur imprévu :

*« Ah ! il aurait mieux valu mourir de la main du Seigneur, au pays d'Égypte, quand nous étions assis près des marmites de viande, quand nous mangions du pain à satiété !*

*Vous nous avez fait sortir dans ce désert pour faire mourir de faim tout ce peuple assemblé !*» [Exode, XVI, 3] ; ou encore « *Pourquoi nous as-tu fait monter d'Égypte ? Était-ce pour nous faire mourir de soif avec nos fils et nos troupeaux ?*» [Exode, XVII, 3]

Écoutons-les pour reconnaître dans notre vie l'écho de leurs paroles, dans notre foi l'écho de leurs doutes et dans notre terre promise l'écho de leur Égypte. Écoutons-les pour nous demander ce matin avec Paul si le regret de la Loi ne vient pas détruire insidieusement en nous la promesse de la foi. C'est bien en effet pour les immuniser contre toute fixation légale ou réglementaire qu'il écrit aux Galates : Frères, sachant que ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi.

Cette mise en garde, il nous faut bien sûr la resituer dans son contexte historique. Alors que les chrétiens issus du judaïsme cherchent à faire valoir leur héritage culturel et culturel face à leurs frères issus du paganisme, Paul s'engage clairement contre toute forme de réaction ou de restauration mosaïque qui viendrait relativiser, restreindre et reconfigurer la Bonne Nouvelle. En rappelant que c'est la grâce divine et elle seule qui pourvoit à notre salut, il chasse du temple les marchands de la Loi et les acheteurs du mérite. Il libère l'humanité de tout autre joug et de tout autre fardeau que ceux dont parle Jésus-Christ dans l'Évangile de Matthieu : « *Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos. Prenez sur vous mon joug, devenez mes disciples, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour votre âme. Oui, mon joug est facile à porter, et mon fardeau, léger*» [Matthieu, XI, 28-30].

Mais dans la mesure où nous ne sommes pas des juifs observants, et où même les plus rigoureux d'entre nous prennent volontiers des libertés avec la Loi, il n'est pas satisfaisant de voir uniquement dans ce texte un des aspects du dégagement et du dépassement de la Synagogue par l'Église et de l'Ancienne Alliance par la Nouvelle.

Il nous faut plutôt nous demander quelle forme prend chez nous cette fixation légaliste qui conduit les chrétiens à préférer conjurer le péché et la mort au moyen du mérite plutôt que de croire à la résurrection de Jésus-Christ et à sa victoire.

Cette fixation légaliste, on la retrouve dans nos églises sous plusieurs formes qui ont en commun la recherche et la revendication de la pureté. Comme les pharisiens au temps de Jésus-Christ, les chrétiens qui subordonnent les œuvres de la foi aux œuvres de la Loi ont choisi le critère de pureté pour juger le monde, condamnant les impurs, révérançant les purs et assignant les douteux à toutes sortes de purgatoires présents et à venir. Pour certains d'entre eux, c'est la morale qui assume le rôle dévolu à la Loi dans le judaïsme orthodoxe contemporain de Jésus-Christ. Pour d'autres c'est la tradition en laquelle Dieu lui-même semble s'être figé ou cristallisé. Pour la plupart de ces chrétiens puritains et quelle que soit leur confession, la foi est subordonnée à la Loi vécue comme un mélange de commandements divins et de prescriptions humaines, de traditions culturelles et d'usages culturels, de responsabilités consciemment assumées et d'obscurs diktats de l'inconscient.

C'est contre cette Loi que Paul nous met en garde. D'abord parce qu'elle est elle-même trop biaisée, trop gauchie par le péché pour pouvoir justifier qui que ce soit, à commencer par celui qui la professe et s'efforce de la suivre. Ensuite parce qu'elle capture à son profit toutes les ressources de l'âme dont elle prive la foi, l'espérance et l'amour. Enfin, parce qu'aujourd'hui comme il y a deux mille ans, elle commence par nier que Jésus soit le Christ, avant de le condamner et de le crucifier.

Et c'est bien à l'endroit de la Croix qu'il faut choisir entre les œuvres de la Loi et

les œuvres de la foi, entre l'Égypte et la Terre promise, entre l'enfer et le Royaume.

Si nous demeurons ou si nous devenons régis par la fixation légaliste, nous serons toujours du côté de Judas, du grand prêtre, du Sanhédrin, et dans le meilleur des cas de Pilate : nous serons toujours des ennemis de Jésus-Christ. Avec le peuple d'Israël, nous crierons « Crucifie-le ». Et avec les soldats romains, nous le crucifierons.

Si en revanche nous faisons et surtout si nous assumons le choix des œuvres de la foi, alors nous devenons nous-mêmes le Crucifié et le Ressuscité.

Alors nous pouvons dire avec Paul ces paroles bouleversantes : j'ai été crucifié avec Christ ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi.

Frères et sœurs, soyons impitoyables avec nous-mêmes quand nous sentons notre âme murmurer contre la liberté, parce que alors elle murmure contre Dieu.

Soyons impitoyables avec nous-mêmes quand nous nous surprenons à préférer l'Égypte à la Terre promise et le règne de la Loi au Royaume.

Soyons impitoyables avec nous-mêmes quand nous sommes tentés de mourir à Dieu afin de vivre pour la Loi quand Paul nous enjoint au contraire de mourir à la loi afin de vivre pour Dieu.

Un grand poète chrétien du siècle dernier, Vincent La Soudière, a écrit que la véritable liberté est d'être enchaîné par des chaînes de lumière à ce qu'on a choisi pour sa plus haute aspiration. Que notre plus haute aspiration soit le Christ, et il nous enchaînera à lui dans sa lumière où sont appelés à disparaître le péché, la Loi et la mort.

*\* Extrait du livre du P. François Esperet*

*"Ne restons pas ce que nous sommes" (ed. Robert Laffont)*



Il ne peut y avoir de vie spirituelle sans la lecture d'ouvrages spirituels. Lorsque vous sentirez les fruits de la lecture spirituelle, vous vous exclamerez : « Que le nom du Seigneur soit béni ! »

Savez-vous quelle puissance contient la parole de Dieu ? Et un livre de spiritualité, c'est la parole de Dieu. Comme une graine, elle tombe dans notre âme et, quand elle germe, elle la fendille telle une plante la terre. La parole de Dieu cache la puissance de Dieu Lui-même, la puissance du Christ.

Quand vous vous plongez dans un livre de spiritualité, vous en ressortez toujours rassasiés. Un ouvrage traitant de spiritualité est le meilleur outil dont vous disposez quotidiennement pour élargir devant vous l'horizon de votre vie spirituelle.

**Archimandrite Aimilianos**